



**Communiqué de presse**

*Le 14 mai 2021*

## **Ville du quart d'heure : 48 cours d'écoles et 20 crèches ouvertes aux familles les week-ends**

**À partir de ce samedi 15 mai, la Ville de Paris ouvre 36 nouvelles cours d'écoles et de collèges et 20 crèches aux Parisiennes et Parisiens. Ces cours s'additionnent aux 12 cours d'écoles qui étaient déjà ouvertes aux familles depuis le mois de janvier. Il s'agit d'une nouvelle étape pour faire de l'école la capitale du quartier et favoriser la place des enfants et des familles dans la ville.**

Avec 430 crèches, 649 écoles et 114 collèges, Paris dispose d'un maillage très dense sur tout son territoire. Ces équipements publics sont aujourd'hui peu utilisés en dehors des temps d'accueil des enfants. Ces établissements vont progressivement devenir la capitale de leur quartier, des lieux ouverts à tous en dehors des temps scolaires et périscolaires, et identifiés comme lieux de convivialité, de rencontres entre les habitants et les associations.

Dès ce samedi, et toutes les semaines suivantes, une cinquantaine de cours d'écoles et de collèges seront ouvertes de 10h à 19h. C'est un espace public supplémentaire offert aux habitants, au plus près de chez soi pour venir jouer avec ses enfants dans un cadre sécurisé mais aussi lire, faire du sport, se reposer. Plusieurs animations et activités seront proposées par des associations dans certaines cours (initiations au théâtre et à la danse, judo, basket, handball, concerts, lectures, etc.).

20 crèches ouvriront également une partie de leur espace tout les samedis matins pour permettre aux familles de se retrouver avec plusieurs activités encadrées : jeu libre, éveil musical, art plastique, yoga ou danse entre parents et enfants. L'objectif est de proposer aux familles de partager un moment avec leur enfant dans des locaux adaptés aux plus jeunes.

La liste des animations de ce week-end est disponible sur [Que faire à Paris](#).

**Contact presse :** Service presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

